

Nouvelles pratiques sociales



Le poids des mots... en parlant de la jeunesse

Madeleine Gauthier

Volume 6, Number 2, Fall 1993

Jeunes et enjeux sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301221ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301221ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier, M. (1993). Le poids des mots... en parlant de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(2), 19–31. <https://doi.org/10.7202/301221ar>

Article abstract

La façon actuelle de nommer la jeunesse est tributaire non seulement des représentations construites depuis plusieurs décennies, mais aussi des instruments développés pour comprendre une réalité qui l'affecte tout particulièrement : l'univers du travail. Marquée par des changements sociaux et économiques de taille, mais socialisée à vivre dans un type de société à l'abri de ces changements, la jeunesse d'aujourd'hui présente de multiples visages et développe des manières de vivre qui échappent encore à la connaissance. Il devient d'autant plus important de connaître ces transformations que le point de vue oriente la pratique: la reconnaissance de la jeunesse comme âge de la vie, et non comme une période transitoire, pourrait entraîner des conséquences de taille.

❖ Le poids des mots... en parlant de la jeunesse

Madeleine GAUTHIER
Institut québécois de recherche sur la culture

La façon actuelle de nommer la jeunesse est tributaire non seulement des représentations construites depuis plusieurs décennies, mais aussi des instruments développés pour comprendre une réalité qui l'affecte tout particulièrement : l'univers du travail. Marquée par des changements sociaux et économiques de taille, mais socialisée à vivre dans un type de société à l'abri de ces changements, la jeunesse d'aujourd'hui présente de multiples visages et développe des manières de vivre qui échappent encore à la connaissance. Il devient d'autant plus important de connaître ces transformations que le point de vue oriente la pratique : la reconnaissance de la jeunesse comme âge de la vie, et non comme une période transitoire, pourrait entraîner des conséquences de taille.

Une définition n'est jamais totalement « innocente » puisqu'elle tente de décrire une réalité selon des règles qui sont celles de l'interaction dont il est difficile d'analyser tous les tenants et aboutissants. Des réalités peuvent avoir existé de tout temps, et pourtant, c'est lorsqu'on commence à les nommer – et par la façon de les nommer – qu'elles deviennent objet d'échange, qu'elles sont sujettes à des transformations et qu'elles prennent des dimensions insoupçonnées jusque-là. La formulation d'une question ou d'un problème au moyen de concepts ou de catégories fait constamment l'objet de transactions dans la vie quotidienne ; elle est aussi au cœur des constructions de la science et

des pratiques sociales. Cette formulation est tributaire du contexte dans lequel elle est émise, mais concourt aussi à changer ce même contexte

Ainsi, les mots que l'on utilise pour en parler ou la décrire contribuent à construire la réalité sociale de la jeunesse. Ce court texte tentera d'en démontrer l'importance dans ce cas, particulièrement, en raison des pratiques qui en découlent. Sans toutefois prétendre en épuiser toute la complexité, deux questions serviront de fil conducteur : comment définit-on la jeunesse aujourd'hui et quelles conséquences pratiques cette définition entraîne-t-elle ?

LES DÉFINITIONS HÉRITÉES

La difficulté de parler de la jeunesse, au cours des dernières années, tient d'abord au fait que les mots utilisés pour le faire sont liés à un héritage qui aura marqué l'histoire de l'après-guerre : d'une part, la montée de la jeunesse et son expression la plus exemplaire dans le mouvement étudiant des années 60 ; et d'autre part, le modèle de l'emploi typique, gagné de dure lutte par le mouvement ouvrier, pour qualifier la relation du travailleur à son emploi. Ce dernier modèle, on le verra plus loin, pèse encore lourdement sur les manières de mesurer la réalité du travail.

La jeunesse de l'après-guerre aura constitué ce que les Braungart nomment « une génération décisive » (Braungart et Braungart, 1989 : 9). L'histoire des cohortes qui se suivent est faite de hauts, de bas et de transitions. Il serait trop long de résumer ici les différentes théories où la notion de génération est utilisée pour décrire le rôle déterminant que des cohortes ou groupes d'individus du même âge ont pu jouer à certaines époques¹. Les générations décisives ont tôt fait de devenir l'étalon auquel on compare les cohortes qui suivent. Il faut l'apparition d'une autre génération décisive, souvent beaucoup plus tard, pour que les points de comparaison changent.

La jeunesse des années 60 est rapidement devenue le prototype de la jeunesse en cette fin de siècle. Dès le début des années 70, il se trouvait des anciens du mouvement étudiant au Québec pour dire : « Dans notre temps... », à propos de l'apathie « supposée », à cause de certaines difficultés à se mobiliser, de la jeunesse de la décennie suivante². Tout au long des années 80, les allusions sont demeurées et la jeunesse de ces années a été

1. Pour une meilleure compréhension de la sociologie des générations, lire ATTIAS-DONFUT (1988) et MANNHEIM traduit et présenté par MAUGER (1990).

2. Propos tenus par Robert NELSON, lui-même ancien leader du mouvement étudiant, à un journaliste de *La Presse* qui faisait un reportage sur les anciens leaders des années 60 (9 avril 1974).

associée à l'idée que l'on pouvait se faire d'une certaine jeunesse qui avait imposé sa vision du monde une ou deux décennies auparavant. Une manière courante de nommer les jeunes contemporains, c'est de les qualifier d'enfants de la génération de la Révolution tranquille. Les jeunes eux-mêmes n'ont rien trouvé de mieux que de se décrire par rapport aux générations précédentes : le pamphlet humoristique sur l'*Acceptation globale* (Benoit et Chauveau, 1986) fait pendant au *Refus global*, le manifeste de 1948, d'autres travaux font directement référence à la Révolution tranquille (Deniger *et al.*, 1986).

«L'apparition d'un nouveau "style de génération" suppose un changement du mode de génération», dira Mauger dans son commentaire de l'œuvre de Mannheim (Mauger, 1990 : 113). Ceci signifie que s'il n'y a pas de changement important dans la façon d'être (être jeune, dans ce cas-ci) et dans le contexte qui entoure et détermine cette façon d'être, les cohortes qui se suivent ne sont séparées que par du temps. Pour qu'une nouvelle génération apparaisse, il faut plus. Lagrée et Lew-Fay (1991 : 128) utiliseront l'expression de «marqueur générationnel» pour identifier un événement ou une rupture qui conduira à la production d'une nouvelle génération. Il suffit parfois de l'un ou l'autre pour faire basculer l'histoire des générations : une guerre, une crise économique. Par ailleurs, un changement social et culturel de longue haleine ou tout simplement le poids démographique pourront faire d'une cohorte une catégorie qui «fera histoire».

Les années 80, à la fin principalement, ont révélé un nouveau «style» de jeunesse, une jeunesse certes encore détentrice de plusieurs acquis de la génération précédente qui a présidé à sa socialisation mais qui, néanmoins, était en train de développer un nouveau «mode» d'être et d'agir. Les aspirations et les stratégies des jeunes qui ont eu vingt ans au tournant de cette décennie se sont formées à l'interstice de celles qui ont habité leurs parents et des changements majeurs de cette dernière décennie. Entre le rêve de l'emploi typique et la réalité du travail précaire, entre l'héritage des institutions et leur remise en question, entre les promesses de la liberté sexuelle et le spectre des MTS, entre la réalité du divorce et le besoin de stabilité affective, entre les promesses faites à l'enfant-roi et la diminution des moyens de participer totalement à la société de consommation, les paradoxes ne manquent pas. Comme elle doit réagir si elle ne veut pas se laisser emporter par un contexte qui n'est plus celui dans lequel elle a été socialisée, cette jeunesse est au cœur de la transformation de cet âge de la vie.

C'est à travers ces paradoxes que se profile une nouvelle jeunesse, une jeunesse qui ne présagera certes pas d'une «société de la jeunesse» comme ce fut le cas des «baby-boomers», écrasée qu'elle est sous le poids du nombre des cohortes précédentes. Cette jeunesse, elle en montre déjà

des signes, choisira d'autres moyens pour s'affirmer³. Ainsi, on assiste à la construction d'une nouvelle représentation du travail intègre précarité d'emploi et concurrence effrénée; au développement d'une vision de la vie de couple où est prise en compte la fragilité des relations humaines; à la multiplication des expressions de la sociabilité et de l'intégration dans des réseaux; à l'émergence d'une vision du monde qui élargit les frontières de l'espace tout en rétrécissant celles du temps: l'intérêt des jeunes pour les questions environnementales, par exemple, s'accommode de la nécessité pour eux de vivre intensément le temps présent, faute de pouvoir investir leur énergie dans un avenir à plus long terme.

Les générations aînées, et surtout les jeunes, ont déjà commencé à définir ce groupe qui, à travers les nouveaux défis auxquels il doit faire face, se révèle être différent et porteur de nouveaux dynamismes. Ce n'est qu'avec un certain recul que l'on en arrive à qualifier un groupe social de «génération décisive» ou de génération nouvelle. Trop d'éléments nous échappent encore pour attribuer ce qualificatif à la jeunesse actuelle. Cependant, il est possible d'observer que «le mode de génération» est en train de se transformer principalement sous l'effet de deux «marqueurs»: la restructuration du monde du travail et celle de la famille.

La réalité «court» plus vite que les moyens de l'appréhender

Il a fallu du temps pour que les observateurs de la réalité sociale, autant les scientifiques que les intervenants, conviennent qu'«il se passait quelque chose» chez les jeunes. Parmi les illustrations les plus frappantes de ces difficultés, nous retrouvons les tentatives pour définir la relation des jeunes à l'emploi. Trois types de discours résument les tergiversations à ce propos⁴. Les uns s'interrogeaient, inquiets, sur l'interprétation à donner au chômage des jeunes (Saint-Pierre, 1982). D'autres voyaient dans la hausse des taux de chômage une situation conjoncturelle (Fortin, 1986). Certains n'hésitaient pas à rendre les jeunes responsables, par leur paresse ou leur manque de courage, de leur situation de chômage⁵.

3. Le cadre de cet article ne permet pas d'énumérer ces nombreux signes qui déjà se manifestent. J'en ai tenté le repérage dans un ouvrage en préparation à l'Institut québécois de recherche sur la culture et dans un article sur «La construction de l'identité en période de précarité d'emploi» qui paraîtra dans les Actes du colloque de 1992 de l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française.

4. Les articles cités ici en référence ne constituent que quelques exemples du grand nombre de travaux produits ou d'allusions à la situation des jeunes qui ont été faites au cours des années 80.

5. Le quotidien *Le Soleil* du 9 juin 1984 rapportait que «certains jeunes pouvaient se trouver au chômage parce qu'ils étaient paresseux». Propos qui venaient de haut parce qu'ils auraient été tenus à la Chambre des communes par Jean-Luc PÉPIN, alors premier ministre suppléant.

La première difficulté a d'abord concerné l'appareil statistique, construit sur le modèle de l'emploi typique, et qui ne contient donc pas les catégories pouvant rendre compte des changements survenus au cours des dernières décennies. Les seules mesures de l'occupation ou de la non-occupation, qu'il s'agisse des jeunes ou de toute autre catégorie sociale, résident dans les taux d'activité et les taux de chômage. Si l'on ne tient compte que des taux d'activité, la réalité des jeunes des années 80 n'aurait fait que s'améliorer : les 15-19 ans, en particulier, ont connu un taux d'activité qui, en dépit d'une persévérance scolaire plus importante, n'a pas cessé d'augmenter depuis 1975 à l'exception du creux qu'il a subi en 1982. Ce taux était de 47,8 % en 1975 et a grimpé jusqu'à 56,1 % en 1989 chez les jeunes hommes, et il est passé de 41,3 % en 1975 à 47,5 % en 1989 chez les jeunes femmes (Statistique Canada). Si l'on en juge par les taux de chômage, cette fois, la situation des 15-19 ans était semblable en 1986 à ce qu'elle était en 1975 (18,1 et 18,2 %), mais un peu moins bonne en 1991 (19,9 %). Chez les 20-24 ans, la situation de 1989 était semblable à celle de 1975 : 11,1 et 11,9 %, mais s'est de nouveau détériorée en 1991 (17,5 %) (Statistique Canada).

Les jeunes travaillent, oui. Ils sont même très actifs sur le marché du travail si l'on ajoute à la proportion de ceux qui ont terminé leurs études, celle des jeunes qui combinent le travail et les études. En 1975, les 15-19 ans étaient 15,8 % à participer au marché du travail en même temps qu'ils fréquentaient l'école à plein temps ; en 1989, 36,3 %. La proportion chez les 20-24 ans est passée de 24,4 % en 1975 à 40,2 % en 1989 (Langlois, 1990 : 187).

En même temps que montait le taux d'activité, une autre réalité se dessinait. Des enquêtes de nature qualitative (Grell, 1985 ; Lesage, 1986) ont jeté de la lumière sur la réalité du travail précaire en voie de se répandre chez les jeunes, réalité confirmée par la suite par une enquête de Statistique Canada. L'Enquête sur l'activité, enquête longitudinale s'échelonnant sur cent quatre semaines en 1986 et 1987, a en outre permis de découvrir une autre facette de la situation des jeunes par rapport au travail, celle de l'intermittence comme caractéristique des premières expériences d'insertion en emploi. Selon toute probabilité, seulement 40 % des 20-24 ans n'auraient pas subi de transition (changement d'état de l'un à l'autre : travail, chômage, études) au cours des deux années 1986-1987. Parmi les 60 % qui ont vécu une transition, 80 % en connaissaient une seconde et ainsi de suite jusqu'à la cinquième transition relevée par Statistique Canada (Gauthier, 1990 : 30). Cette enquête a également permis de vérifier la montée d'autres modalités de la précarisation des emplois : la faible rémunération, l'absence d'avantages sociaux, la courte durée des contrats de travail ou le travail à temps partiel.

Ces données ne font que confirmer le fait que les taux de chômage ne suffisent plus à décrire la réalité des jeunes face à l'univers du travail.

Les enquêtes longitudinales coûtent cher ; c'est pourquoi Statistique Canada ne met en place ce genre d'enquête que lorsque la réalité court si vite que les appareils statistiques s'essoufflent au point d'exposer de façon trop évidente leurs limites. Les statistiques habituelles de l'activité sont associées à la définition de l'emploi qui s'est développée depuis la révolution industrielle jusqu'à nos jours, celle de l'emploi typique en train de devenir le lot d'une portion de la population qui diminue progressivement aux deux extrémités des âges de la vie : chez les jeunes et chez les plus de 55 ans. L'emploi typique était déjà plus rare chez les femmes.

Le même exercice pourrait s'appliquer à d'autres réalités « mouvantes » qui concernent spécifiquement la jeunesse comme le décrochage scolaire, la définition des rôles dans le couple ou le type de ménage. Il montrerait encore la difficulté qu'il y a à saisir une réalité en changement parce qu'elle exige souvent, au préalable, de démolir des notions antérieures depuis longtemps enracinées.

Nommer, c'est classer

« La jeunesse n'est qu'un mot », rétorquait Bourdieu (1980) à ceux qui se demandaient s'il pouvait exister une unité de représentations et de déterminations autour de la question de l'âge. Cette phrase lapidaire signifiait que, pour ce sociologue, le critère de l'âge ne servait à rien d'autre qu'à établir un classement entre des catégories sociales antagonistes, dans ce cas-ci entre les jeunes et les vieux. Les tenants d'une « sociologie de la jeunesse » ont plutôt fait la démonstration que des changements dans la manière d'entrer dans la vie pouvaient justifier l'appellation d'un nouvel âge de la vie (Galland, 1991). Parmi ces changements, certains ont constitué des « premières » dans la socialisation de ceux qui ont eu vingt ans au cours des années 80. Par exemple, ces jeunes sont de la première cohorte à avoir vécu toutes les composantes de la société de consommation, y compris celle de la consommation des services de l'État, et à y avoir sans aucun doute développé une culture du désir d'un type différent de celui des cohortes aînées. Ils ont connu le divorce dans leur propre famille ou dans celle de leurs amis et connaissances. Ils ont « profité » de la situation d'enfant unique ou d'une famille peu nombreuse, et ont appris à composer avec le fait que leurs deux parents étaient actifs sur le marché du travail. Ces expériences n'ont pas été sans renverser la manière d'appréhender le monde de ceux qui ont été les premiers à les vivre.

Faute d'études suffisantes pour pouvoir qualifier avec quelque justesse cette période qui a tendance à commencer de plus en plus tôt, par la maturation affective qu'acquière les jeunes laissés à eux-mêmes et à se terminer de plus en plus tard, par la prolongation de la période d'instabilité sur le marché du travail, il faut éviter de classer trop vite la jeunesse à partir des seuls éléments de socialisation. Cette façon de faire pourrait nous amener à considérer les transformations que connaissent les jeunes comme un phénomène transitoire qui finira bien par se régler avec le passage à l'âge adulte. Les facteurs de socialisation pourraient faire oublier d'autres règles de classification actuellement à l'œuvre qui, non seulement font de la jeunesse une catégorie sociale aux multiples visages, mais contribuent à changer l'ensemble des rapports sociaux.

La dualisation du marché du travail s'inscrit peu à peu dans les rapports où l'origine sociale intervient moins que le secteur d'emploi dans lequel on se retrouve. Par exemple, l'intermittence en emploi n'exclut pas la précarité, mais n'en inclut pas automatiquement tous les aspects (Gauthier, 1990). Certains secteurs peuvent encore fournir des emplois bien rémunérés et bien protégés même s'ils n'assurent pas une permanence ; ce sont les plus scolarisés qui en bénéficient le plus souvent (Gauthier, 1993). L'écart continue ainsi de se creuser entre les plus scolarisés, même si ceux-ci sont eux-mêmes en reste par rapport à leurs aînés tout aussi scolarisés, et ceux qui n'ont ni formation technique, ni formation professionnelle.

En outre, des façons différentes de concevoir les études, le travail, la vie familiale sont en train d'opérer une différenciation entre garçons et filles, ce qui étonne quelque peu dans un contexte de proximité qui va jusqu'à la promiscuité. Il faudrait s'attarder à analyser la façon dont les jeunes hommes ont assimilé deux courants qui ont remis en cause, au cours des dernières décennies, les valeurs et les modèles auxquels ils avaient été socialisés : le féminisme et les avatars de la restructuration du marché du travail.

Être jeune mère et peu scolarisée apparaît au palmarès des échecs des politiques mises en place par les générations précédentes (Forget *et al.*, 1992). Le taux de fécondité chez les 15-19 ans à la fin des années 80 est redevenu ce qu'il était au milieu des années 70. Échec du système d'éducation qui n'a pu retenir ces jeunes femmes, échec du système de santé et des services sociaux dans leurs efforts consacrés à l'éducation sexuelle, mais aussi échec du mouvement féministe qui n'a pas réussi à persuader ces toute jeunes femmes qu'il allait de leur épanouissement de poursuivre leurs études avant de penser à mettre au monde des enfants. Il faudrait mener une étude particulière sur les motifs qui engendrent ce comportement afin de ne pas banaliser les raisons profondes de ce choix en le réduisant à un simple problème de scolarisation ou d'éducation sexuelle.

Certaines catégorisations ont quelque peu perdu leur valeur de stigmates alors que d'autres l'ont conservée. Les jeunes qui doivent recourir à l'un ou l'autre des programmes de sécurité du revenu ne souffrent sans doute pas de la même manière de la gêne qui pouvait atteindre «les assistés» chez des cohortes plus âgées. L'aggravation du chômage au début des années 80, l'intermittence non voulue en emploi et la possibilité dès le jeune âge, à la différence encore des générations aînées, de recourir aux services de l'État, ont fait en sorte de reconnaître comme droit une mesure qui pouvait être considérée à d'autres époques comme un privilège. Cela n'en fait pas pour autant «un choix de carrière» à cause de l'image de l'assisté qui ne contribue pas plus aujourd'hui qu'hier à la formation d'une identité positive (Gauthier, 1988 : 174).

Par ailleurs, certaines tentatives de solutions, bien que fondées sur les motifs les plus légitimes, peuvent contribuer à créer des stigmates. Ainsi, les programmes mis à la disposition des chômeurs peuvent implicitement et de façon non voulue dévaloriser les individus. Lors d'une enquête par entrevues, en 1985, de jeunes chômeurs inscrits dans des «travaux communautaires» se sentaient infériorisés par rapport à tous ceux qui, au même âge, pouvaient bénéficier de programmes d'aide aux jeunes entrepreneurs. Ils y voyaient l'émergence de «classes» de programmes qui contribuaient à hiérarchiser les chômeurs entre chômeurs «ordinaires» et chômeurs correspondant au modèle le plus valorisé, celui de l'entrepreneur (Gauthier, 1988 : 172).

En outre, de nouvelles règles de classement se font jour ou ramènent des règles plus anciennes. Par exemple, l'âge retrouve la priorité qu'elle avait perdue dans les années 60 par la montée d'une cohorte qui était mieux préparée que celle de ses aînés à faire face aux transformations du monde moderne. Les rapports entre les sexes ont changé sans que les différenciations ne cessent pour autant d'exister. L'arrivée ou le maintien de ces règles risque de modifier la position des différents groupes qui composent la société. Leur repérage est d'autant plus important que la qualité des mesures mises en œuvre pour résoudre certains problèmes de la jeunesse, en particulier, celui des inégalités qui vont en s'accroissant, en dépend.

LE POINT DE VUE ORIENTE LA PRATIQUE

L'importance de la définition donnée à une réalité repose sur le fait qu'elle oriente le type de pratique ou de comportement qu'elle appelle. Les études de la pauvreté sont instructives en ce sens. Les solutions pour y faire face seront fonction de la description implicite qui en est faite. Si la définition de la pauvreté la réduit à la seule privation des revenus monétaires, une politique

de transferts ou de plein emploi sera promue. Si elle vise surtout des caractéristiques individuelles d'ordre physique, psychologique, intellectuel, ce que Lessard (1987) désigne par le « moins-être », des mesures compensatoires seront envisagées pour les sous-groupes qui en seront affectés. Si les facteurs de pauvreté sont associés à des événements perturbateurs de la vie des individus, des assurances de toutes sortes seront proposées.

De la même façon, la reconnaissance ou non des problèmes de la jeunesse au cours des années 80 constitue un lieu d'observation de la relation entre représentations et pratiques. Un dossier de presse⁶ colligé au cours de ces années montre une progression constante de l'attention portée au chômage des jeunes à partir de la fin de la décennie précédente. Le chômage n'a commencé à occuper une place importante dans les représentations qu'au moment où il atteignait ses plus hauts sommets en 1982 et 1983 et, en particulier, lorsqu'il frappait les groupes les plus scolarisés. Les taux étaient pourtant déjà élevés dans d'autres catégories sociales, chez les jeunes ouvriers, en particulier, et n'avaient cessé d'augmenter tout au cours des années 70. Les crises du pétrole, la récession, les problèmes constitutionnels retenaient bien davantage l'attention.

La représentation que l'on se faisait alors des problèmes de la jeunesse est passée de celle de « jeunesse paresseuse » à celle de « victime » qui dure encore aujourd'hui. Le plus étonnant, c'est que ces deux représentations, pourtant opposées, n'ont pas donné lieu à des solutions plus originales l'une que l'autre. Les deux comportaient une part de vérité et une part d'erreur qui constituaient un piège. Affirmer que la jeunesse était paresseuse, qu'elle n'avait pas plus de difficultés à entrer sur le marché du travail que la cohorte antérieure, c'était immédiatement se voir contredire par les statistiques. Dire qu'elle était victime, c'était se voir proposer de multiples objections dont faisait partie le numéro spécial de la revue *L'actualité* de septembre 1986 : « Les Québécois qui montent, La deuxième révolution tranquille », où l'on présentait à pleines pages ces jeunes têtes qui cumulaient le succès dans tous les secteurs de la vie active.

La « victimisation » de la jeunesse a elle-même donné lieu à des attitudes différentes selon que la victime était une « bonne » victime, c'est-à-dire celle qui mérite l'aide parce qu'elle se sent responsable de son sort, ou selon qu'elle était « mauvaise », celle qui attend simplement qu'on l'aide, cette dernière n'attirant aucune sympathie. Imprégnés de cette représentation, des jeunes

6. Ce dossier a été préparé par Pierre HAMELIN de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il a servi à analyser les représentations que l'on pouvait se faire de la question du chômage entre 1975 et 1985. Il peut être consulté, si désiré.

en recherche d'emploi ont affirmé en entrevues accepter de s'inscrire aux programmes du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu seulement pour manifester leur volonté de travailler et parce qu'il leur semblait que c'était la seule façon d'attirer l'attention sur leurs problèmes d'insertion (Gauthier, 1988 : 172).

Cependant, l'idée de « victime » peut aussi produire des effets inattendus. Le milieu de la décennie 80, autour de l'Année internationale de la jeunesse, a été rempli d'initiatives de la part du monde adulte qui a voulu aider la jeunesse, sans trop de succès (comme on l'a vu par la suite), puisque l'interprétation que l'on faisait alors de la réalité du monde du travail ne tenait pas compte du fait qu'une restructuration était en cours. Bon nombre de solutions se sont révélées paternalistes (créer quelques postes pour les jeunes dans les entreprises comme il fut proposé lors de symposiums pour l'emploi) ou utopiques comme la solution du plein emploi, du partage de l'emploi ou de la réduction du temps de travail sans réduction de salaire ou création de mesures appropriées. Elles ne visaient pas les bonnes cibles ou ne voulaient pas admettre l'impuissance à contrôler des règles économiques qui ne relèvent pas de l'individu, ni d'une entreprise ou d'un gouvernement local.

La reconnaissance de la réalité aurait probablement entraîné la recherche de deux types de solutions : l'un inspiré par les changements structurels, l'autre centré sur la prolongation inévitable de la période d'attente et d'intermittence. Le premier a vu se profiler le spectre du désengagement de l'État en matière économique, a promu l'idée d'entrepreneuriat et a abouti à l'élargissement des frontières. Ce chambardement dans les règles économiques et dans les façons d'envisager la réalité nouvelle à rendre les individus encore plus impuissants face aux changements. Le deuxième type de solutions a partiellement reposé sur les programmes de la *Loi sur la sécurité du revenu* qui ont renforcé l'idée de responsabilité individuelle dans un contexte qui n'en facilitait pourtant pas la réalisation. La famille a écopé, pour une bonne part, du soin d'assister ses jeunes adultes dans leur difficile insertion sur le marché du travail. La proportion des 20-24 ans qui vivent au domicile familial est en effet passé de 41 % au recensement de 1981 à 50 % à celui de 1991. Ce qui montre en même temps la misère des jeunes adultes qui ne peuvent compter sur cette ressource en cas de besoin puisque les familles se sont elles-mêmes appauvries au cours de la même décennie, en particulier, à cause des divorces qui contribuent souvent à la création de deux familles pauvres lors de l'éclatement d'une famille au revenu moyen. Ce fait ajoute un autre critère de différenciation à ceux déjà fort nombreux qui caractérisent la jeunesse actuelle.

Une même incursion dans la relation entre définition et pratique, à propos de la violence cette fois, montrerait que de la concevoir comme un

phénomène délinquant ou du seul point de vue psychologique, met au jour les racines profondes d'un malaise dont la connaissance pourrait inspirer des mesures plus appropriées. Faute d'une connaissance plus approfondie de la jeunesse actuelle, on oublie que ces facteurs sont autant à rechercher dans la perte du poids de la jeunesse comme réalité démographique – il lui faut inventer de nouveaux moyens d'attirer l'attention – que dans les frustrations d'un groupe social qui n'a pas les moyens de satisfaire tous les désirs que l'on a cultivés chez lui dès les premières étapes de sa socialisation.

Les implications du type de définition que l'on donne aujourd'hui des problèmes de la jeunesse prennent le plus souvent les couleurs du droit et du devoir. Cela ne diffère pas d'autres époques, sauf que l'accent peut varier selon le point de vue où l'on se place. Les jeunes et les intervenants sociaux qui ont pris position en faveur d'une amélioration de l'emploi chez les jeunes au cours des dernières décennies ont souvent utilisé l'argument du droit : droit au travail, droit à la sécurité du revenu. Les politiques gouvernementales, par les mesures de développement de l'employabilité, ont rappelé à chacun le devoir d'assurer sa subsistance. Les mesures reliées à l'aptitude à l'emploi, à la promotion de l'entrepreneuriat et au rappel de la responsabilité parentale, allaient dans ce sens également. Une perception plus claire de ces enjeux aurait peut-être permis d'éviter les rapports conflictuels auxquels ces conceptions antagonistes ont trop souvent conduit.

La lenteur à reconnaître une situation, et à la reconnaître dans toute son ampleur, est attribuable à l'obligation qui s'ensuit d'y faire face. De là, la tension incessante entre ceux qui subissent ou vivent un problème ou qui en sont témoins et les institutions à qui l'on reconnaît une responsabilité dans la solution du problème, qu'il s'agisse de la famille, de l'école, des employeurs ou de l'État. Pour les uns, l'intérêt consistera à noircir la situation, pour les autres à la banaliser et à la percevoir comme transitoire à moins qu'elle ne présente le spectre de la « dangerosité sociale » (Lessard, 1987 : 249). À cette limite extrême, il devient impérieux d'agir, mais c'est souvent trop tard.

CONCLUSION

« Il faut que jeunesse se passe », a-t-on coutume de dire. Voilà une expression qui a servi bien des cohortes d'ainés, à la fois pour excuser les frasques de la jeunesse et pour éviter d'avoir à se soucier de ce qu'elle pourrait devenir. Les implications d'une reconnaissance de la jeunesse, comme âge de la vie, pourraient être énormes puisqu'elles susciteraient l'obligation de voir cette période autrement que comme une étape transitoire qui finira bien par passer. Il y aurait alors nécessité de se demander, à cause des conséquences

à plus long terme sur l'ensemble de la société, s'il ne faut pas davantage se préoccuper de cette période de la vie où se construisent des caractéristiques qui risquent d'être pour longtemps déterminantes.

Cependant, la reconnaissance de la place de la jeunesse dans la société actuelle imposerait d'en identifier tous les visages sous peine de perte de crédibilité. Si la jeunesse est globalement atteinte par les changements qui la traversent, les multiples sous-groupes qui la composent ne disposent pas des mêmes moyens pour réagir. Il ne faut pas perdre de vue ces différences qui contribuent déjà à tracer le portrait d'une société en train de se modifier. L'orientation et le choix des pratiques en dépendent.

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988). *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France.
- BENOIT, François et Philippe CHAUBEAU (1986). *Acceptation globale*, Montréal, Boréal.
- BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN (1989). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck. (Traduction de l'américain)
- BOURDIEU, Pierre (1980). « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BRAUNGART, Richard et Margaret BRAUNGART (1989). « Les générations politiques », dans CRÊTE, Jean et Pierre FAVRE (sous la direction de). *Génération et politique*, Paris, Économica et Québec, Presses de l'Université Laval, 7-51.
- DENIGER, Marc-André, GAMACHE, Jocelyne et Jean-François RENÉ (1986). *Jeunesses : des illusions tranquilles*, Montréal, VLB éditeur.
- FORGET, Gilles, BILODEAU, Angèle et Jeanne TÊTREAU (1992). « Facteurs reliés à la sexualité et à la contraception chez les jeunes et décrochage scolaire, Un lien insolite mais réel », *Apprentissage et socialisation*, vol. 15, n° 1, 29-38.
- FORTIN, Pierre (1986). « Conjoncture, démographie et politique : où va le chômage des jeunes au Québec », dans DUMONT, Fernand (sous la direction de). *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 191-207.
- GALLAND, Olivier (1991). *Sociologie de la jeunesse, L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- GAUTHIER, Madeleine (1988). *Les jeunes chômeurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine (1993). « Les jeunes Québécois faiblement scolarisés et le monde du travail », à paraître dans DANDURAD, Pierre (sous la direction de). *Les enjeux actuels de la formation professionnelle*, Institut québécois de recherche sur la culture, Questions de culture, n° 19.
- GAUTHIER, Madeleine (1990). *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (rapport de recherche).

- GRELL, Paul (1985). *Étude du chômage et de ses conséquences : les catégories sociales touchées par le non-travail. Histoires de vie et modes de débrouillardise*, Montréal, École de service social, Université de Montréal.
- LAGRÉE, Jean-Charles et Paula LEW-FAY (1991). « Différences historiques, différences sociales : l'entrée en activité comme marqueur générationnel », *Générations, Annales de Vaucresson*, n° 30-31, 127-148.
- LANGLOIS, Simon (sous la direction de) (1990). *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LESAGE, Marc (1986). *Les vagabonds du rêve. Vers une société de marginaux ?* Montréal, Boréal.
- LESSARD, Marc-André (1987). « L'univers des pauvres et de la pauvreté », dans GAUTHIER, Madeleine (sous la direction de). *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Questions de culture, n° 12, 235-255.
- MANNHEIM, Karl (1990). *Le problème des générations*, Paris, Nathan, Essais et Recherches (1^{re} édition allemande en 1928).
- MAUGER, Gérard (1990). « Postface » dans MANNHEIM, Karl. *Le problème des générations*, Paris, Nathan, Essais et Recherches, 83-119.
- SAINT-PIERRE, Céline (1982). « Les jeunes et le travail : remise en question ou fuite en avant », *Revue internationale d'action communautaire*, 8/48, 158-164.
- STATISTIQUE CANADA (1986-1987). *Enquête sur l'activité*.
- STATISTIQUE CANADA (1975-1991). *Enquête sur la population active*.